



- **ravalement** de façade (installation d'échafaudage ou de palissade),
- **pose de benne** à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir,
- **dépôt de matériaux** nécessaires à un chantier (tas de sable...),
- **stationnement provisoire d'engin** (grue, camion-nacelle...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles...

#### ☞ La permission de voirie

Elle autorise l'occupation avec emprise au sol : terrasses fermées, panneaux mobiles sur trottoirs...)

☞ **Le droit de place** : cela concerne les étalages de commerces type marché, halles...

Une autorisation d'occupation du domaine public est précaire et **révocable**. L'administration peut retirer son autorisation dans les cas suivants :

- Inexécution des conditions techniques ou financières
- Non-respect du délai fixé
- Expiration du délai fixé
- Motif d'intérêt public
- Le non-respect de l'une des dispositions de la présente autorisation
- Défaut de paiement

#### ☞ Les formulaires de demandes / modalités de traitement

**Votre demande doit être déposée, minimum 15 jours avant la date prévue d'occupation du domaine public, à l'attention de la Police Municipale** 📧 [police@mairie-anse.fr](mailto:police@mairie-anse.fr)

**Pour connaître les tarifs mis en place par la commune de Anse, veuillez-vous renseigner auprès de la Police Municipale.**

☞ L'autorisation d'occupation du domaine public peut être **délivrée gratuitement aux associations** à but non lucratif qui contribuent à la satisfaction d'un intérêt général.

## Cadeaux Locaux pour les fêtes de fin d'année

#### ☞ Un cadeau local pour les fêtes de fin d'année : offrez :

un mug, une gourde, un carnet, un stylo, un magnet chemin de fer Touristique d'Anse, livre, un jeu de société Circino (le Chasseur de Trésors – Destination Rhône), une affiche, des cartes postales,



#### ☞ Séqu'Anse culturelle

Pensez à offrir des spectacles aux grands comme aux petits. Il est encore temps d'offrir des places de spectacle de Séqu'Anse culturelle ou même un abonnement : théâtre, danse et cirque sont au programme de ce premier semestre 2024.

Rendez-vous sur le site de la billetterie ou à l'Infothèque pour acheter vos billets de spectacles.

📄 <https://service-culturel-anse.mapado.com/>

#### ☞ Vous recherchez un cadeau original pour vos fêtes de Noël ?

Avec l'association de la Vigne des Garçons, nous avons la solution : pourquoi ne pas offrir à vos proches d'être parrain d'un cep de vigne ?

Mais pas de n'importe quelle vigne, il s'agit de celle des conscrits de Anse, Ambérieux et Lachassagne.

Cette vigne donnée en l'an 1500 aux jeunes de Anse pour faire la fête est en mauvais état et doit faire l'objet de gros travaux de renouvellement.

Chaque achat de 5 tickets permet de financer 1 cep de cette vigne (proposé aussi en carnet de 10 tickets). Les revenus de cette vigne servent à financer la fête des conscrits et essentiellement pour les 20 ans.

Vous les trouverez auprès des conscrits, ainsi qu'au commerce « Regard'Emoi ».

## Organisation du déneigement

Le maintien de la viabilité hivernale demande une organisation particulière en moyens humains et matériels.

La commune de Anse n'est pas dans une zone à fort risque, néanmoins la neige et le verglas peuvent rendre la circulation difficile. La surveillance de l'ensemble des routes est complexe, des courants d'air froid entraînant parfois des problèmes très localisés.

#### ☞ Du sel à disposition des habitants

Du sel de déneigement est mis à disposition des Ansois dans une trentaine de bacs jaune à sel disséminés dans les quartiers de Anse. Ces bacs sont remplis très régulièrement, selon les besoins.

En ne prélevant que ce qui leur est nécessaire, les usagers assurent une disponibilité optimale à l'ensemble de tous.

En ne prélevant que ce qui leur est nécessaire les usagers assurent une disponibilité optimale à l'ensemble de tous.

#### ☞ Merci de ne pas vous en servir comme poubelle.

#### ☞ Organisation de la Commune

Les services municipaux assurent le déneigement et le salage des 43 kms de chaussées communautaires ansoises et des principaux espaces publics.

Les grands axes (routes départementales) sont gérés par les services du Département.

La commune n'est pas équipée pour répondre à de grosses chutes de neige, des priorités sont donc données aux interventions suivantes :

- **Accès aux services de secours** : caserne des Pompiers, Gendarmerie

- **Accès aux bâtiments sensibles** : les maisons de retraite, les Foyers d'handicapés, les écoles et le collège.

- **Accès aux arrêts de car et à la halte ferroviaire**
- **Accès aux bâtiments publics** : la Poste, la Mairie, le centre multi accueil – le RAM – le centre aéré.

Ce n'est qu'ensuite que le déneigement des axes non prioritaires s'effectue.

Aussi, nous vous invitons à faire preuve de patience, de compréhension et d'adapter votre comportement, dans la mesure du possible : déplacements à limiter, déneigement par vous-mêmes de vos trottoirs, assistance auprès de vos voisins plus âgés pouvant éprouver des difficultés ou encore stationnement de votre véhicule de façon à ne pas gêner le passage des engins de déneigement.

Un arrêté municipal conforme aux articles L2212-2 et L2542-3 et 4 du CGCT, prévoit le déneigement des trottoirs par les riverains devant leurs habitations.

### On compte sur vous !

#### Organisation du département du Rhône

Lors des épisodes hivernaux intenses et continus, les équipes départementales sont déployées prioritairement sur les niveaux S1 S2 S3 dans la mesure des moyens humains et matériels. Dès la fin des traitements de ces réseaux, les moyens départementaux basculent sur les réseaux S4 et S5.

- **Niveau S1 réseau structurant** : suivi et interventions 24h/24 et 7j/7, en cas de risques d'aléas hivernaux

↳ D 306 : axe Lyon / Villefranche-sur-Saône

- **Niveau 2 réseau de liaison** : suivi et interventions 24h/24 et 7j/7, en cas de risques d'aléas hivernaux en journée (6h-22h) ou d'aléas forts pendant la nuit

↳ D 30 : route de Lucenay

- **Niveau S3 réseau de liaison et de proximité** : suivi et interventions 24h/24 et 7j/7, en cas de risques d'aléas hivernaux en journée (7h-21h) ou risque de blocages pendant la nuit

↳ D 39 : route de Lachassagne et route de Saint-Bernard

↳ D 70 : route des Crêtes

↳ D 70<sup>E</sup> : route de Pommiers

- **Niveau S4 réseau de liaison** : suivi et interventions lors de risques d'aléas hivernaux forts en journée (7h30-19h)

- **Niveau S5 réseau de liaison** : suivi et interventions lors de risques de blocage en journée (7h30 – 16h30)

↳ D 656 : chemin des Bruyères

↳ D 608 : route de Marcy

#### Prévention

Des zones peuvent être très dangereuses à entretenir. Un arrêté municipal peut être pris temporairement pour interdire l'accès d'un passage. S'il est difficile, pour vous, de circuler, il est également difficile pour nos agents d'entretenir les routes, soyez compréhensifs.

### Face à ces situations exceptionnelles, soyons responsables et solidaires

#### Quelques rappels pratiques à l'approche de l'hiver au volant de sa voiture

- Adopter une conduite préventive : anticipation des manœuvres, évitez de freiner ou d'accélérer brutalement, ne pas donner de coup de volant brusque.
- Ne pas doubler les véhicules de salage et de déneigement (art. R414-17 du Code de la route)
- Augmenter les distances de sécurité avec le véhicule qui précède
- Limiter vos déplacements
- Prendre les itinéraires principaux
- Prévoir des temps de déplacement plus longs
- Ne pas croire à l'effet immédiat du sel
- Bien stationner son véhicule, car une voiture mal garée peut empêcher le passage des engins de déneigement.
- Prévoir des équipements spéciaux (pneus)

Pour tous renseignements complémentaires consulter le DOVH (Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale) sur le site de la Mairie.

## Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

#### Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 29 janvier à 19 h, salle du Conseil Municipal (impasse de Verdun).

#### Nouveauté pour PanneauPocket : ajout du panneau Vie associative

Les informations courantes de la **Mairie** et le nouveau panneau **Vie Associative** sont désormais sur **PanneauPocket**.



Vous pouvez télécharger gratuitement cette application, pour retrouver instantanément toutes les informations de votre commune.

Retrouvez l'actualité de Anse sur votre Smartphone grâce cette l'application « Panneapocket » disponible gratuitement sur l'Apple store ou sur Google Play.

Une fois l'application téléchargée, il vous suffit de taper Anse et/ou Anse associations dans la barre de recherche et de cliquer sur le (L) à droite de Anse. Ainsi vous

recevrez une notification à chaque nouvelle information communale.

Ce service entièrement gratuit pour le citoyen permet de rester en contact avec sa commune et d'obtenir une information en temps réel.

Vous êtes une association locale, envoyez vos affiches à valbaret@mairie-anse.fr pour annoncer sur PanneauPocket vos manifestations qui pourront être lues par toutes les personnes alentours.

#### Cérémonies des Vœux de la Municipalité

La cérémonie des Vœux de la Municipalité se déroulera le jeudi 11 janvier 2024 à 19 h à Ansolia. Tous les Ansois(es) sont bien évidemment invités et attendus.

#### Fermeture de la Mairie

La Mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 23 et 30 décembre.

#### La Médiathèque Albert-Gardoni au mois de décembre

👉 **Club BD MAG** - Rendez-vous spécial le **2 décembre à 10 h 30 !** Le Club BD MAG présentera ses coups de cœur sur le thème des Amérindiens.

👉 **Les Histoires du tipi le 15 décembre à 17h,** pour les enfants entre 3 et 10 ans, sur inscription.

Installons-nous près du tipi de la MAG pour un voyage à travers de fabuleuses histoires !

➡ Durant les vacances de Noël, **vosre MAG sera fermée du 25 décembre au 2 janvier inclus.**

➡ Toutes les informations sur le site Internet [mediatheque.mairie-anse.fr](http://mediatheque.mairie-anse.fr) au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

## 📺 **2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) Cours et ateliers**

➡ Il reste des places dans les cours suivants : Mercredi 16 h-18 h dessin pour les ados. Jeudi 18 h 30-21 h peinture pour les adultes.

Renseignements et inscriptions ☎ 06.75.59.43.83 - ✉ [2cea.anse.chateau@gmail.com](mailto:2cea.anse.chateau@gmail.com)

## 📺 **Réouverture boulangerie**

Réouverture imminente ! La boulangerie -pâtisserie-chocolaterie Alexis Deschamps, située au 220 avenue de la 1<sup>ère</sup> Armée, rouvre ses portes le **Mercredi 3 Janvier 2024 dès 6h**. Ouverte du mardi au samedi de 6h-19h et le dimanche de 6h30 à 12h30 pour des plaisirs gourmands à tout moment de la semaine.

## ☀ **Collecte des ordures ménagères** ☀

■ **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 5 – 12 – 19 et 26 décembre et Anse dont Graves sur Anse : les vendredis 1 – 8 - 15 – 22 et 29 décembre

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 11 - 23 et 30 décembre et le 11 janvier 2024 et pour Hameau de Graves sur Anse les mercredis 6 et 20 décembre

## ☀ **Médecins de garde** ☀

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

**Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.**

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

**En dehors de ces horaires, appeler le 15.**

## ☀ **Pharmaciens de garde** ☀

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

## ☀ **Infos jeunes** ☀

■ **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ [contact@mda-villefranche.fr](mailto:contact@mda-villefranche.fr). Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

■ **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or) Anse** : 9 rue du 3 Septembre (1<sup>er</sup> étage) ; le mardi de 17 h à 19 h. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel ☎ 04.74.02.65.93

## ☀ **Permanence en Mairie ou sur Anse** ☀

■ **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

■ **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec ✉ [amgalludec.mf@gmail.com](mailto:amgalludec.mf@gmail.com) ☎ 06.24.87.52.53

## ☀ **Horaire marché** ☀

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

## **ETAT CIVIL**

### 📺 **Naissances** 📺

*(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)*

Léana Albane SUBRIN née le 29 août

Andrea FAVAREL né le 23 septembre

Emre DOGRUL né le 25 septembre

Chloé CROCOMBETTE née le 28 septembre

Louis RONDEAU SERRANO né le 01 octobre

Marceau HERVE né le 13 octobre

### 📺 **Mariages** 📺

Charlotte ROCCHIETTA et Teiki MACE mariés le 21 octobre

Hasnae BOURAS et Fawzi TAACHA mariés le 28 octobre

### 📺 **Décès** 📺

Ginette Antoinette AULAGNIERES ép. LUGNIER décédée le 29 septembre à Trévoux (87 ans)

Josefa SEGURA GARCIA ép. MINARRO NAVARRO décédée le 7 octobre à Anse (89 ans)

Jean Marie PAVOUX décédé le 8 octobre à Gleizé (85 ans)

François Antoine LENARD décédé le 8 octobre à Lyon 4<sup>e</sup> (80 ans)

Rose Marie POUTHAS-DUBOST ép. LANLEAU décédée le 11 octobre à Trévoux (82 ans)

Marc MONDAN décédé le 14 octobre à Gleizé (94 ans)

Janine OLEARCZYK ép. OESTERLE décédée le 23 octobre à Anse (97 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

Site : [www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

Mail pour Anse Infos : [valbaret@mairie-anse.fr](mailto:valbaret@mairie-anse.fr)

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite